INERIS
INSTITUT NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
INDUSTRIEL ET DES RISQUES

Parc Technologique ALATA
B.P. N° 2 - 60550 Verneuil-en-Halatte - France
Tél. : (33) 44 55 66 77 - Fax : (33) 44 55 67 04
Télex : 140 094 F

(2) **Appareil ou système de protection destiné à être utilisé en atmosphères explosibles**
Directive 94/9/CE

(1) ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

(3) Numéro de l'attestation d'examen CE de type : **INERIS 00ATEX0031 X**

(4) Appareil ou système de protection :

ELECTROVALVE TYPE 01.....H01....

(5) Constructeur : Fluid Automation Systems

(6) Adresse : Route de l'Etraz 126
CH-1290
Versoix / Genève
Suisse

(7) Cet appareil ou système de protection et toute autre variante acceptable de celui-ci sont décrits dans l'annexe de la présente attestation et dans les documents descriptifs cités dans cette annexe.

(8) L'INERIS, organisme notifié et identifié sous le numéro 0080, conformément à l'article 9 de la Directive du Conseil 94/9/CE du 23 Mars 1994, certifie que cet appareil ou système de protection répond aux Exigences Essentielles de Sécurité et de Santé en ce qui concerne la conception et la construction des appareils et des systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles, décrites en annexe II de la Directive.

Les examens et les essais sont consignés dans le procès-verbal n° 15756/00.

(9) Le respect des Exigences Essentielles de Sécurité et de Santé est assuré par :

- la conformité à :

EN 50 014	de décembre	1997
EN 50 020	de août	1994
EN 50 281-1-1	de septembre	1998
EN 50 284	de janvier	1999

- les solutions spécifiques adoptées par le constructeur pour satisfaire aux Exigences Essentielles de Sécurité et de Santé décrites dans les documents descriptifs.

Ce document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes comprises.

(10) Le signe X, lorsqu'il est placé à la suite du numéro de l'attestation d'examen CE de type, indique que cet appareil ou système de protection est soumis aux conditions spéciales pour une utilisation sûre, mentionnées dans l'annexe de la présente attestation.

(11) Cette attestation d'examen CE de type se rapporte uniquement à la conception et à la construction de l'appareil ou système de protection spécifié. Si nécessaire, d'autres exigences de cette Directive seront imposées à la fabrication et à la fourniture de cet appareil ou système de protection.

(12) Le marquage de l'appareillage ou du système de protection devra contenir :

Ex II 1 GD IP65 **EEx ia IIC T6, T5 ou T4**

Verneuil-en-Halatte, le 2000.11.27

T. HOUEIX

Ingénieur au Laboratoire de Certification des Matériels ATEX

Le Directeur de l'Organisme Certificateur,
Par délégation
B. PIQUETTE
Directeur Adjoint de la Certification

INERIS FRANCE

Ce document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes comprises.

(13) # ANNEXE

(14) **ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE N° INERIS 00ATEX0031 X**

(15) **DESCRIPTION DE L'APPAREIL OU SYSTEME DE PROTECTION**

L'électrovalve type 01.....H01.... est utilisée pour la commande d'appareillage pneumatique ou hydraulique.

Elle est composée d'une bobine, munie d'un dispositif électrique de protection.

L'ensemble est enrobé dans une envelope en matériau isolant.

L'électrovalve type 01.....H01.... possède un degré de protection IP65.

Les liaisons aux circuits électriques extérieurs s'effectuent au moyen d'un câble ou d'un connecteur.

PARAMETRES RELATIFS A LA SECURITE

Caractéristiques maximales d'entrée au bornier de raccordement :

Repères des bornes	Ui (V)	Ii (A)	Ri (Ω)	Ci (µF)	Li (mH)
+ / -	16	0,84	2885	0	0

Ce document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes comprises.

MARQUAGE

Le marquage doit être lisible et indélébile ; il doit comporter les indications suivantes :

Fluid Automation Systems
Route de l'Etraz 126
CH-1290
Versoix / Genève
Suisse

*01.....H01....**

Ex II 1 G D IP65

EEx ia IIC T6,T5 ou T4**

(numéro de fabrication)

INERIS 00ATEX0031 X

Tamb : - 20°C à + ..°C**

Ue = 16 V ; Ie = 0,84 A

* Les points sont remplacés par des chiffres ou des lettres définissant la variante mécanique du matériel.

** La classe de température est définie selon la température ambiante d'utilisation maximale du matériel suivant le tableau ci-dessous :

Gamme de température ambiante maximale d'utilisation	Classe de température
Tamb : - 20°C à + 75°C	T6
Tamb : - 20°C à + 90°C	T5
Tamb : - 20°C à + 120°C	T4

L'ensemble du marquage peut être réalisé dans la langue du pays d'utilisation.

L'appareil ou le système de protection doit aussi porter le marquage normalement prévu par les normes de construction qui le concernent.

EXAMENS ET ESSAIS INDIVIDUELS

Néant.

Ce document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes comprises.

(16) DOCUMENTS DESCRIPTIFS

Le rapport technique est composé des documents cités ci-après, constituant le dossier descriptif de l'appareil, objet de la présente attestation.

Notice d'instruction	(5 pages)	du 15.11.2000
Plan descriptif	n°H010.1008 rev. c	du 08.11.2000

Ces documents sont signés du 15 novembre 2000.

(17) CONDITIONS SPECIALES POUR UNE UTILISATION SURE

Les caractéristiques de sortie de la source doivent être égales ou inférieures aux caractéristiques d'entrée définies au paragraphe (15).

Les conditions spéciales pour une utilisation sûre sont définies dans la notice d'instruction du matériel.

(18) EXIGENCES ESSENTIELLES DE SECURITE ET DE SANTE

Le respect des Exigences Essentielles de Sécurité et de Santé est assuré par :

- la conformité aux normes européennes EN 50 014, EN 50 020, EN 50 281-1-1 et EN 50 284.
- l'ensemble des dispositions adoptées par le constructeur et décrites dans les documents descriptifs.

Ce document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes comprises.